

## EXCÉDENTS FINANCIERS DE LA CAMIEG

*Une délégation des administrateurs de la Camieg (hors CFE) a été reçue le lundi 7 Janvier 2013 au Ministère de la Santé, sur le dossier des excédents financiers de la caisse.*

Nous avons rappelé nos revendications communes concernant l'amélioration des prestations, la consolidation de la solidarité Actifs et Retraités et, la baisse des cotisations. FO Énergie et Mines a fait valoir que les propositions des fédérations (en particulier sur la consolidation de la solidarité) ne coûtent rien aux employeurs.



FO a également mis en avant que l'ensemble des administrateurs de la Camieg avait suspendu leur participation au Conseil d'administration, face à l'impossibilité d'obtenir une négociation avec les employeurs sur ce sujet.

FO Énergie et Mines a une nouvelle fois exigé du Ministère qu'il initie cette ouverture de négociation et, a rappelé qu'au final c'est bien le Ministère de la Santé qui aura le pouvoir de décision et devra sortir les décrets et arrêtés. Ce dernier se doit d'être partie prenante a minima pour engager la démarche de négociation. Pour FO, cela engage à définir en premier un cadre, une méthode et un calendrier de négociation.

Le Ministère de la Santé est semble t-il un peu gêné d'être mêlé à l'absence de concertation avec les employeurs. Il a entendu la position des fédérations et la volonté d'engager une négociation avec les employeurs. Ce dernier doit nous proposer très rapidement des dates de réunion entre fédérations, employeurs et Ministère.

FO a relancé le Ministère de la Santé sur l'analyse de la position des commissaires aux comptes par rapport à la séparation entre Actifs et Retraités. La note est en cours de finalisation par le Ministère du budget et devrait être transmise aux fédérations.

FO Énergie et Mines a rappelé qu'il y avait 540 000 assurés sociaux à la Camieg, attendant depuis trop longtemps des améliorations de prestations. Ces derniers ne comprennent pas pourquoi les pouvoirs publics ne prennent pas leurs responsabilités en validant les délibérations du conseil d'administration de la caisse.

**En fin de réunion, le Ministère a abordé l'évolution de la médecine de contrôle et de conseil dans les IEG. Il s'interroge sur la mise en place d'une association qui aura en charge ces sujets. Il est possible qu'il initie un tour de table avec les fédérations et les employeurs afin d'envisager un rattachement à la Cnieg ou la Camieg...**